

**WIZALL Côte d'Ivoire**  
**Direction Générale**  
**Cocody – Abidjan**

A  
Monsieur Hamza,  
Directeur Général de LP  
CoteD'ivoire

Abidjan, le 09 Octobre 2025

**Objet : Démarche pour la création de monnaie électronique via notre compte Wizall à la Banque Atlantique**

Monsieur,

Nous confirmons notre partenariat actif avec LuoPay SARL pour le développement de solutions de paiement numérique en Côte d'Ivoire. Dans ce cadre, vous pouvez procéder à des opérations de dépôt de sur notre compte Wizall ci-après 146753620014 en vue de la création en monnaie électronique pour l'approvisionnement de votre compte de collecte.

Pour mener à bien cette démarche, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. **Présentation du courrier** : Rendez-vous aux caisses du réseau d'agences de la Banque Atlantique et présentez ce courrier original comme justificatif officiel de notre autorisation.
2. **Explication du motif** : Expliquez clairement le motif du dépôt en précisant qu'il s'agit de la création de monnaie électronique via le compte Wizall de Wizall Money SARL. Fournissez tout détail supplémentaire sur le partenariat si requis.
3. **Transmission du bordereau** : Une fois l'opération effectuée, assurez-vous que le bordereau de paiement nous soit transmis intégralement (par email ou courrier sécurisé) pour nos archives et mise à jour des systèmes.

Ce document peut être présentée à la caisse de la Banque Atlantique comme justificatif officiel.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Gilles GNANAGBE  
Directeur Général  
WIZALL Côte d'Ivoire

**WIZALL COTE D'IVOIRE**

SARL de droit ivoirien au capital de 3.280.000 Francs CFA  
Abidjan-Zone 3, 100 rue des Brasseurs, Immeuble « Rive Gauche »  
01 Boite postale 336 – Abidjan Côte d'Ivoire  
RCCM CI-ABJ-2018-B-33318  
Tel : 22 41 09 42

wizallmoney.com

MEMBRE DU GROUPE BCP